

Dictée n° 67

Brevet 2022, Amérique du Sud · Jean Giraudoux, Ondine, acte I, scène 7 (1939)

Fiche de rappels : les trois règles d'orthographe de la dictée

1. * ces, ses, c'est, s'est

« Ces » est un déterminant démonstratif : il sert à montrer des choses ou des personnes (ces arbres-là). « Ses » est un déterminant possessif : il indique à qui elles appartiennent (ses affaires, ce sont les siennes). « C'est » veut dire « cela est », alors que « s'est » est le pronom « se » suivi de l'auxiliaire être, devant un participe passé (il s'est levé).

ASTUCE

Si tu peux dire « cela est », écris « c'est » ; si tu peux dire « je me suis... », écris « s'est ». Devant un nom, si tu peux ajouter « -là » après le nom, écris « ces » ; si tu peux dire « les siens » ou « les siennes », écris « ses ».

EXEMPLES

- **Ces** chaussures-là sont à mon frère : il a perdu **ses** baskets.
- **C'est** l'heure du repas, mais le chat **s'est** caché sous le lit.

DANS LA DICTÉE

« LE CHEVALIER : Tu soupçonnes quels sont **ses** parents ? »

2. * ce ou se ?

« Ce » est un démonstratif : il se place devant un nom (ce livre) ou il remplace « cela » (ce que tu dis, c'est vrai, est-ce...). « Se » est un pronom personnel réfléchi : il se place devant un verbe et désigne la même personne que le sujet (il se lave). Tu le retrouves dans tous les verbes pronominaux à la 3e personne : se lever, se promener, se souvenir.

ASTUCE

Mets la phrase à la 1re personne : si « se » devient « me » (il se lave → je me lave), écris « se ». Sinon, vérifie que tu peux dire « cela » ou « ce...-là » : écris « ce ».

EXEMPLES

- **Ce** matin, le chat **se** cache sous la couette.
- Elle **se** demande **ce** qu'elle va faire demain.

DANS LA DICTÉE

« AUGUSTE : Il ne **s'**agit pas de parents. »

3. * quel(s), quelle(s) ou qu'elle(s) ?

« Quel » est un déterminant ou un pronom interrogatif ou exclamatif : il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il accompagne (quel, quelle, quels, quelles). « Qu'elle » s'écrit en deux mots : c'est « que » suivi du pronom « elle » ; il est suivi d'un verbe dont « elle » est le sujet. Il prend un -s (« qu'elles ») quand « elles » est au pluriel.

ASTUCE

Remplace par « qu'il » : si la phrase garde un sens, écris « qu'elle(s) ». Sinon, écris « quel » et accorde-le avec le nom (ex. « quelle heure » : heure est féminin singulier).

EXEMPLES

- Je me demande **quelle** heure il est.
- La robe **qu'elle** porte est magnifique.

DANS LA DICTÉE

« LE CHEVALIER : Tu soupçonnes **quels** sont ses parents ? »